

Le développement du tourisme en 1959

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **19 (1959)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

aériennes et aux horaires et tarifs nouveaux, les voyages outre-mer sont devenus beaucoup plus engageants et accessibles aux touristes de l'Ouest de l'Europe ou de l'Amérique du Nord. L'autre secteur du monde libre est constitué par les pays en voie de développement dans lesquels une proportion infiniment réduite de ressortissants peut se payer un voyage en Europe. La statistique le prouve éloquemment.

Nous ne devons pas négliger la propagande dans les pays d'Europe qui nous fournissent traditionnellement les plus forts contingents de touristes, dans une proportion de 85 % du total des nuitées. Une puissance d'achat accrue et un niveau d'existence plus élevé permettent aux ressortissants de ces territoires de prendre leurs vacances non seulement une fois, mais deux fois par an. On ne saurait en dire autant pour les vacances prévues outre-mer. La Suisse, située au cœur de l'Europe, a toujours plus de chances d'être choisie, mais sa voix doit être entendue et elle ne doit pas relâcher son effort. C'est l'Amérique du Nord, particulièrement les Etats-Unis, qui nous valent les apports financiers les plus importants. Le récent appel du Président Eisenhower, soutenu par une propagande exceptionnelle sous le titre « Visit USA 1960 », doit nous engager à renforcer notre effort outre-Atlantique.

I. Le développement du tourisme en 1959

1. Statistique

Les chiffres provisoires fournis par le Bureau fédéral de statistique donnent un total de 7 393 185 arrivées et de 26 966 064 nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums d'altitude et cliniques. Par rapport à l'année précédente, le chiffre des arrivées s'est augmenté de 591 820 (+8,7 %) et celui des nuitées de 1 956 724 (+7,8 %). Numériquement parlant, ce sont surtout les hôtels et les pensions qui ont bénéficié de cet afflux, enregistrant une avance d'un peu plus de 2 millions de nuitées (+9 %), que l'année précédente. Le développement des arrivées et des nuitées s'établit comme il suit pour les années 1958 et 1959, respectivement :

A. Hôtels et pensions

	<i>Arrivées</i>		Augmentation ou diminution en %	
	1958	1959 *		
Etrangers . . .	4 108 859	4 572 090	+ 463 231	+ 11,3
Suisses	2 649 292	2 775 208	+ 125 916	+ 4,8
Total	6 758 151	7 347 298	+ 589 147	+ 8,7

Nuitées

Etrangers . . .	12 688 519	14 304 256	+ 1 615 737	+ 12,7
Suisses	10 079 762	10 516 410	+ 436 648	+ 4,3
Total	22 768 281	24 820 666	+ 2 052 385	+ 9,0

B. Sanatoriums et cliniques

Arrivées

Etrangers . . .	10 820	11 894	+ 1 074	+ 9,9
Suisses	32 394	33 993	+ 1 599	+ 4,9
Total	43 214	45 887	+ 2 673	+ 6,2

Nuitées

Etrangers . . .	640 664	617 804	- 22 860	- 3,6
Suisses	1 600 395	1 527 594	- 72 801	- 4,5
Total	2 241 059	2 145 398	- 95 661	- 4,3

C. Total

Arrivées

Etrangers . . .	4 119 679	4 583 984	+ 464 305	+ 11,3
Suisses	2 681 686	2 809 201	+ 127 515	+ 4,7
Total	6 801 365	7 393 185	+ 591 820	+ 8,7

* Chiffres provisoires.

Nuitées

	1958	1959 *	Augmentation ou diminution en %	
Etrangers . . .	13 329 183	14 922 060	+ 1 592 877	+ 11,9
Suisses	11 680 157	12 044 004	+ 363 847	+ 3,1
Total	25 009 340	26 966 064	+ 1 956 724	+ 7,8

La durée moyenne des séjours dans les hôtels et pensions a été de 3,12 jours (1958: 3,08) pour les étrangers et de 3,78 jours (3,78) pour les Suisses. Les chiffres des hôtes étrangers ont légèrement augmenté, comme on le voit.

Les possibilités d'hébergement qui s'élevaient à 200878 lits en décembre 1958, se sont accrues de 6419 unités (+ 3,2 %) par rapport aux chiffres de l'an 1958, avec un total de 207297 lits, alors que le nombre des lits dans les hôtels et pensions s'est augmenté de 6573 unités (+ 3,4 %) pour atteindre un total de 197972 et qu'on ne compte plus dans les sanatoriums et cliniques, qu'un total de 9325 lits (-1,6 %). L'augmentation du total des lits dans les hôtels et pensions de l'ensemble de la Suisse s'est affirmée dans la région du Plateau occidental (+ 9,9 %) principalement dans la ville de Berne; au Tessin (+ 7 %) Lugano en tête, et dans le Jura (+ 6 %) à Neuchâtel surtout.

Les lits à disposition dans les hôtels et pensions ont été occupés dans une proportion de 46,1 % (en 1958: 43,9 %) ce qui représente le taux d'occupation le plus élevé depuis que la statistique est entrée en jeu dans ce domaine. Pour l'ensemble des établissements touchés par les relevés statistiques en 1959, le taux d'occupation des lits était de 47,4 % en 1959, un pourcentage qui n'est dépassé que par les résultats de 1947, où l'on ne dénombrait, toutefois, que 176493 lits. Voici les taux d'occupation relevés dans diverses régions du pays. Le Léman: (59,9 %), Plateau Nord-Est (57,2 %), les Grisons (49,3 %), l'Oberland bernois (47,9 %) et le Tessin (47,6 %). Les chiffres des dernières années témoignent des progrès accomplis durant l'avant- et l'arrière-saison d'été. Il en est résulté 28 % de plus dans le total des nuitées des années 1951 à 1959, époque durant laquelle les données de juin ont augmenté de

* Chiffres provisoires.

39 % et celles de septembre de 38 %; en janvier, cette hausse s'est traduite par 32 %.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du mouvement touristique des étrangers dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques en 1959, en rapport avec les données de l'année précédente:

*Nuitées des hôtes étrangers en 1958 et 1959 **

Voisins de la Suisse

	1958	1959 *	Augmentation ou diminution en %	
Allemagne	3 580 149	4 065 878	+ 485 729	+ 13,6
France	1 820 678	2 237 072	+ 416 394	+ 22,9
Italie	849 451	920 173	+ 70 722	+ 8,3
Autriche	215 121	257 061	+ 41 940	+ 19,5

Autres pays européens

Grande-Bretagne /

Irlande	2 324 979	2 671 186	+ 296 207	+ 12,7
Pays-Bas	791 964	842 548	+ 50 584	+ 6,4
Belgique / Luxem- bourg	909 217	982 449	+ 73 233	+ 8,1
Suède / Danemark / Norvège	311 531	316 579	+ 5 048	+ 1,6
Espagne / Portugal .	173 495	176 199	+ 2 704	+ 1,6
Autres pays ** . . .	272 581	271 753	- 823	- 0,3

Pays d'outre-mer

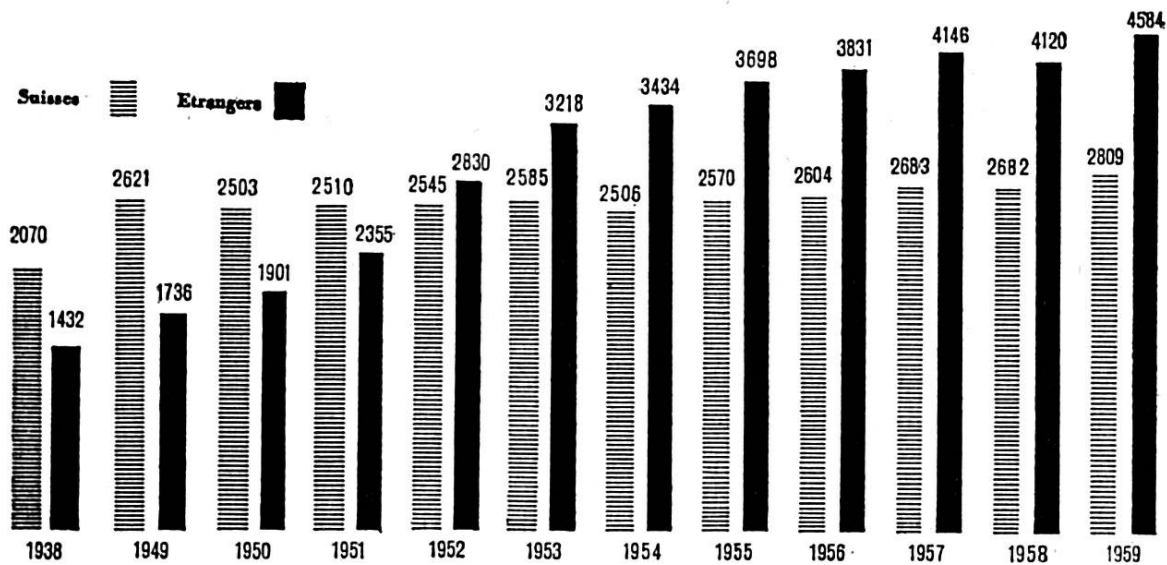
Etats-Unis / Canada.	1 288 806	1 389 869	+ 101 063	+ 7,8
Amérique centrale et Amérique du Sud	247 299	228 882	- 18 417	- 7,4
Afrique	180 316	175 241	- 5 075	- 2,8
Asie / Australie . . .	363 289	387 120	+ 23 831	+ 6,6

* Chiffres provisoires.

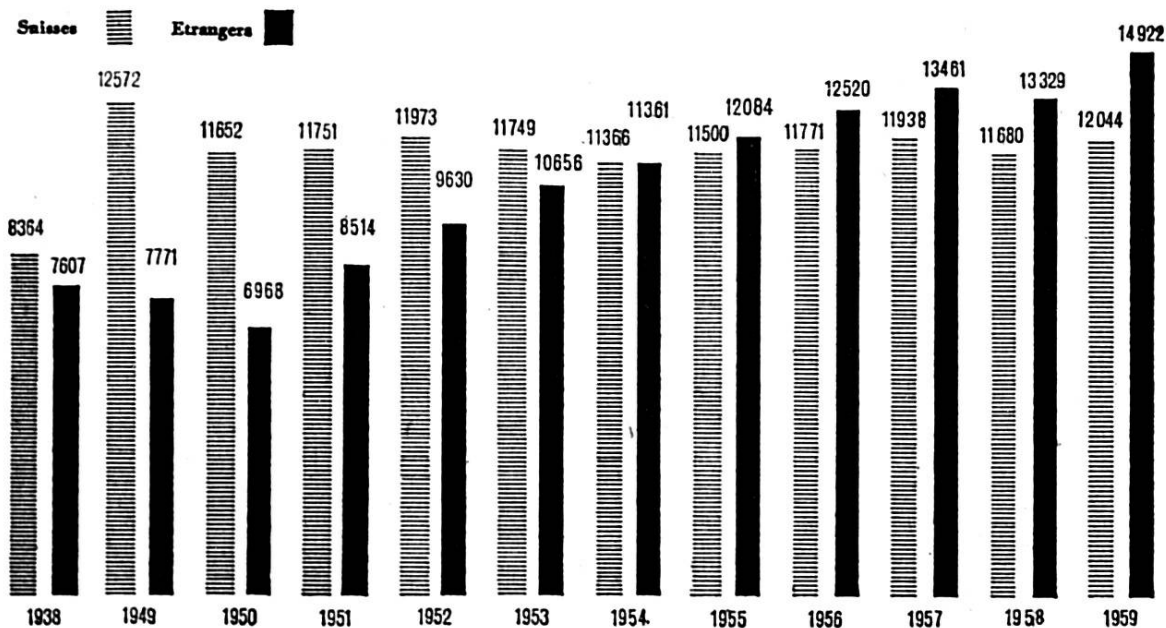
** Y compris l'URSS et la Turquie.

Développement du mouvement touristique de 1938 et de 1949 à 1959

*Arrivées dans les hôtels, pensions, sanatoriums d'altitude et maisons de cure
(en milliers)*



*Nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums d'altitude et maisons de cure
(en milliers)*



Le tableau ci-dessus permet de faire les constatations suivantes: l'Allemagne a atteint, avec ses 4 millions de nuitées, un niveau de loin supérieur à celui des autres nations. Le contingent de la France s'est sensiblement amélioré par rapport à l'année précédente, lors de la suppression des devises, mais son total de 556 mille nuitées reste inférieur au maximum enregistré en 1957. L'afflux d'hôtes britanniques est particulièrement réjouissant, encore que le record de l'année 1947, qui accusait 3 millions de nuitées, reste imbattu. Cette observation joue également pour les chiffres de la Belgique et du Luxembourg, et des Pays-Bas, encore que, pour ce dernier pays, le total des nuitées de 1959 constitue le record d'après-guerre. Il convient de souligner également les chiffres de l'Italie et de l'Autriche qui constituent des records. Enfin, les nuitées des hôtes d'Outre-Mer n'accusent qu'une progression relativement modeste avec 100 mille nuitées en sus (+ 5 %) que nous devons essentiellement aux apports toujours plus grands des USA Etats-Unis (8 %), du Canada (10,6 %) et d'Israël (14,2 %). L'Amérique latine livrait en 1958 une augmentation de nuitées, mais nous enregistrons un recul pour 1959, principalement en provenance du Brésil. La part de l'Europe au total des nuitées étrangères s'est accrue de 1 %, pour atteindre le 85,5 % du total, alors que celle des territoires d'Outre-Mer est tombée de 14,6 %. La part de l'Amérique du Nord est pour ainsi dire inchangée, passant de 9 % à 9,3 % en 1959. La proportion des nuitées indigènes et des nuitées étrangères s'établit par 45 : 55, ce qui joue, à nouveau, en faveur de ces dernières (en 1958, nous en étions à 47 : 53). Les progrès du mouvement touristique dus aux habitants du pays peuvent être attribués à un tourisme plus actif et à des voyages d'affaires plus fréquents, puisque le chiffre des nuitées fourni par les hôtes permanents exerçant une profession ne s'est amélioré que de 1 % malgré la conjoncture économique très favorable et les difficultés de logement qui se prolongent.

2. Trafic ferroviaire

Les chemins de fer fédéraux ont transporté en 1959 environ 224,1 millions de voyageurs, 2,5 millions de plus que l'année précédente. Cette augmentation est due à une plus forte utilisation du rail par les

touristes du pays et de l'étranger. Les recettes provenant du trafic des voyageurs se sont élevées à 360,2 millions de francs, soit 11,3 millions de plus qu'en 1958. Un nouveau record est atteint, pour le nombre des voyageurs transportés comme pour le total des recettes. A la fin du mois de septembre, 20 088 abonnements généraux d'une validité de 15 jours et 1997 valables 30 jours avaient été vendus ainsi que 589 595 billets de vacances. Le nouvel abonnement pour demi-billets, valable un mois, peut être utilisé comme abonnement général pendant 5 à 10 jours de la validité, à l'aide de cartes complémentaires spéciales; cette formule a trouvé 1426 acquéreurs dès son lancement le 1er octobre 1959. 128 803 voitures automobiles comportant jusqu'à huit places assises ont passé le tunnel du Gothard, 20 339 celui du Simplon et 7016 celui du Loetschberg. Les recettes enregistrées pour le transport de voyageurs dans les chemins de fer privés se sont élevées à francs 76 890 000, soit francs 2567 mille de plus qu'en 1958. Les organes compétents ont renoncé à relever, dès 1958, les chiffres des chemins de fer à crémaillère et des funiculaires. On peut toutefois admettre que la plupart des entreprises ci-dessus ont connu des résultats d'exploitation satisfaisants, en liaison avec la fréquentation plus forte des hôtels et des pensions, et l'été très ensoleillé de 1959.

3. Trafic routier

En se basant sur des pointages périodiques effectués dans quelques bureaux de douane, la Direction générale des douanes évalue à 8 millions 291 mille le total des automobiles et des motocyclettes entrées en 1958, soit 3020 mille en provenance d'Allemagne, 2257 mille de France, 2031 mille d'Italie, 280 mille d'Autriche et 703 mille d'autres pays. Ces chiffres ne comprennent plus le transport de main-d'œuvre. Le total des autocars venant de l'étranger s'est élevé à 52 771 pendant la même période (1957: 52 072); un dénombrement exact n'est guère possible, basé sur la présentation de documents douaniers. Les cars postaux des PTT ont transporté en 1959 25 millions 478 143 voyageurs, 530 255 de plus que l'année précédente. Les recettes se sont montées à 23 millions 907 043 francs, total supérieur de 1 million 215 564 francs à celui de 1958. Grâce à la bonne tenue atmosphérique de l'été, les lignes touris-

tiques saisonnières, celles des cols alpestres surtout, ont été plus fréquentées et il en fut de même des lignes exploitées pendant l'année entière et conduisant aux stations d'altitude. Le 30 septembre 1959, on comptait, dans tout le pays 792 494 véhicules à moteur (1er septembre 1958: 725 577) soit 429 969 automobiles privées (386 417), 20 002 limousines commerciales (18 442), 3 033 autocars (2 932) et 281 780 cycles à moteur et scooters (265 355). Le total des automobiles empruntant nos routes, s'est augmenté de 70 000 unités, en 1959.

4. Trafic aérien

La Swissair a transporté en 1959 un total de 1 095 769 passagers, 37 054 de plus que l'année précédente. Son réseau s'est étendu à Ankara, Téhéran et Kuweit, et elle dessert régulièrement 49 aéroports au départ de Zurich, 34 au départ de Genève et 25 au départ de Bâle. Le réseau touche 37 pays et, le premier juillet 1959, il s'étendait à 124 272 kilomètres. Le total des recettes de notre compagnie nationale de navigation aérienne est passé de 252 à 278 millions de francs. Les 31 compagnies étrangères assurant un service régulier à destination de la Suisse ont transporté 97 023 passagers de plus et arrivent à un total de 891 442. En outre, 9 compagnies britanniques ont mis en service des lignes saisonnières. Dans le trafic à la demande, 229 064 passagers ont été enregistrés (200 589) soit 90 844 dans des exploitations suisses et 138 220 dans des entreprises étrangères. La part du trafic à la demande à l'ensemble du trafic aérien commercial fut de 10,3 % pour les passagers. A la fin de 1959, on comptait en Suisse 451 avions (432), 6 hélicoptères (6) et 209 planeurs (197).